



**Stationnement et voiries**

- Stationnement automobile suffisant et délimité
- Stationnement vélo sécurisé
- Sens de circulation réorganisé
- Espace public revu en faveur des usagers faibles et verdurisé dans la mesure du possible
- Zone résidentielle traitée en espace partagé et verdurisé dans la mesure du possible
- Carrefours et traversées sécurisées
- Zone de stationnement

**Déplacement lent**

- Cheminement vélo à sécuriser par séparation des autres flux (automobile et piétons) ou par rue cyclable
- Cheminement piéton structurant reliant
- les pôles engendrant des déplacements piétons
- Sentiers existants à rénover / mettre en valeur

**Espace public**

- Parc ou espace vert
- Zone de convivialité
- Zone arborée

**Nouveaux bâtiments**

- Equipement communautaire
- Logement
- Logement et Horeca
- Zone de cours et jardins
- Abri protégeant de la pluie et du soleil

**Réaffectation des bâtiments existants**

- Bâtiment existant à détruire
- Horeca
- Logement
- Logement et commerce
- Logement et équipement communautaire
- Logement et Horeca

**Cadre à mettre en valeur**

- par des points de vues
- par une fontaine sur la nouvelle place publique

